

## **ENTRE FERMETURE DU PAYSAGE ET INFLUENCE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE, QUEL PAYSAGE AGRICOLE POUR LES VILLAGES DU BALCON SUD DE LA CHARTREUSE**

*Déprise agricole, fermeture du paysage, villages-dortoirs, agriculture paysanne, moyenne montagne, communs, Chartreuse*

*Par fermeture des paysages , on entend à la fois « un phénomène matériel, l’extension spatiale de la végétation ligneuse, et la façon dont il est vécu par les usagers des espaces concernés »<sup>1</sup>*

Dans le massif de la Chartreuse, massif préalpin majoritairement boisé, aux pentes souvent abruptes, la déprise agricole est une réalité omniprésente. Depuis les années 50, l’intensification et la mécanisation de l’agriculture en plaine a disqualifié en grande partie l’agriculture de moyenne montagne, brutalement devenue non compétitive. Les pratiques agricoles se sont réduites en même temps que l’approvisionnement en nourriture a été remis entre les mains de la grande distribution, et l’agriculture de subsistance a cédé la place à une agriculture plus rare et spécialisée dans l’élevage bovin. Les villages des balcons sud de Chartreuse sont à l’intersection du massif montagneux et boisé et de la métropole grenobloise, bassin de vie à l’intense activité économique et sociale. Il forment un territoire unique au sein de l’aire urbaine de Grenoble, fait de hameaux dispersés sur des communes vastes et majoritairement pentues. Au cours des dernières décennies, leur économie locale a été aspirée par la grande ville, et l’agriculture vivrière s’efface à mesure que les communes tendent à devenir des villages dortoirs.

Ici comme ailleurs, la fermeture du paysage, qui va de pair avec la déprise agricole, fait peur. L’expression *fermeture du paysage* est loin d’être neutre. L’avancée de la forêt est souvent désignée comme une menace, une invasion, un encerclement des hameaux : tout un vocabulaire guerrier qui ne laisse pas place au doute : les paysages ouverts valent mieux que les paysages fermés. Les problématiques soulevées par la déprise sont énoncées comme une évidence, et les arguments sont multiples: « il faut maintenir une vie sociale, maintenir une agriculture locale, les paysages fermés manquent d’attractivité, le risque incendie s’intensifie, on perd une biodiversité précieuse.»<sup>2</sup>

Si la nécessité de lutter contre la fermeture du paysage est rarement remise en question, les modalités de la lutte sont parfois discutées. Les communes, les communautés de commune, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, les groupements agricoles tendent à traiter en urgence la question, et face à l’évidente nécessité de repousser le front ligneux, on cherche des solutions rapides, presque par défaut. On installe et on maintient des pâturages bovins, mais est-ce pertinent ? Pourrait-on imaginer un modèle agricole plus diversifié et plus écologique, qui réponde à une demande de consommateurs locaux et permette l’émergence d’un paysage plus vivant?

Malgré la lutte contre la fermeture des paysages la forêt continue de progresser. L'enfrichement progressif, puis le boisement des terres agricoles les plus inaccessibles ou pentues et les plus éloignées des hameaux s'est étendu jusqu'aux pieds de certaines maisons et anciennes granges. Si certains habitants recherchent peut-être cette proximité à la forêt, la voix la plus répandue parle d'un envahissement. Les institutions locales ne trouvent pas de terres pour installer des agriculteurs, les propriétaires attendent avec espoir que leurs terrains deviennent constructible pour en tirer plus de profit, les aides financières comme celles de la PAC<sup>3</sup> sont orientées vers des cultures étendues et fortement mécanisées.

Je me suis orientée vers la Chartreuse du fait de mes attaches personnelles à ce massif, surtout parce que c'est un lieu où j'imagine volontiers retourner vivre, et dont la trajectoire future me pose question, entre identité montagnarde et inclusion dans la métropole. Les balcons sud, plus précisément, posent la question de l'avenir des villages de moyenne montagne sous forte influence urbaine.

Je vois dans ce travail l'occasion de remettre en discussion le modèle agricole futur des communes dont le caractère rural est encore affirmé par la faible densité de l'habitation, mais à plus faible raison par la nature des modes de vie, devenus très urbains. Je souhaite construire le projet d'un autre paysage agricole, plus écologique et durable en croisant l'écologie, l'économie locale et les représentations sociales autour de la fermeture du paysage. Il me faudra d'abord quantifier et qualifier la dynamique de fermeture et de déprise agricole, et l'étudier pour en exposer les conséquences écologiques et économiques, et son influence et les mœurs et pratiques locales. Il me paraît important, préalablement au projet et afin de bien comprendre le sujet que j'aborde de mener une recherche sur les origines des représentations sociales qui entourent la fermeture du paysage et la construction d'une idée si négative de la reconquête végétale. Le projet pourra s'appuyer sur la métropole grenobloise et sa politique alimentaire favorable à un approvisionnement local, et proposer une agriculture équilibrée et écologique à des échelles locales et microlocales, celles de la métropole et des villages et hameaux.

Il me semble qu'à l'heure où les modèles agricoles intensifs et industriels sont remis en question du fait de leurs conséquences climatiques et écologiques et de l'épuisement des énergies fossiles, et où la relocalisation de la production alimentaire semble être une nécessité, les communes des balcons sud du massif de la Chartreuse représentent un territoire nourricier à révéler. Le projet abordera la question du maintien des paysages ouverts par la construction, ou la reconstruction d'un rapport paysan aux terres et d'une agriculture durable, qui se couple avec un travail sur le foncier et la propriété, et les possibilités d'émergence de territoires communs.

1. *Le Floch, Devanne, et Deffontaines 2005, p.49*

2. *Arguments avancés par le responsable d'une Commission municipale locale en charge de l'agriculture.*

3. *Politique agricole commune européenne*